

REVALORISATION INDEMNITAIRE FILIERE MDS

CORPS : MEDECIN DE L'EDUCATION NATIONALE

GROUPE	FONCTIONS	Montant de référence académique jusqu'au 31/12/2020	Valeur cible DGRH au 01/01/2021	Revalorisation forfaitaire au 01/01/2021	Nouveau montant de référence académique au 01/01/2021
Groupe 1	Médecins sur secteurs d'intervention exerçant aussi des fonctions d'encadrement, de pilotage, de conception, d'animation et de coordination (notamment en districts et bassins).	10300	10800	1300	11600
Groupe 2	Médecins sur secteurs d'intervention.	9991	10800	1300	11291
Médecins conseillers techniques					
Groupe 1	Médecin conseiller technique RECTRICE	21290	14000	2500	23790
Groupe 2	Médecin conseiller technique DASEN	16212	14000	2500	18712
Groupe 4	Médecin CT adjoint RECTRICE	15952	14000	2500	18452
	Médecin CT adjoint DASEN	11618	14000	2500	14118

Changement de grade : + 350 € pour la 1ère classe

Changement de grade : + 550 € pour la hors classe